

Procès verbal

Le vendredi 27 juin 2025 à 20 heures 30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 23 juin 2025, s'est réunie sous la présidence de ANDRE VIGNERON.

Secrétaire de la séance : NATHALIE CHIARAVITA

Présents : ANDRE VIGNERON, NATHALIE CHIARAVITA, Florent CLAUDON, GERARD HOUPERT, Franck VIGNERON

Représentés : JÉRÔME CORBÉ représenté par Franck VIGNERON, Nicolas TEISSIER représenté par ANDRE VIGNERON

Absents et excusés :

Ordre du jour :

- Études des propositions de la commission d'appel d'offre du 16 juin 2025 sur les différentes offres reçues pour l'aménagement et la création d'appartements à l'école
- Présentation de devis pour la réfection du chemin de Damas
- Affaires diverses

Délibérations du conseil :

RENOVATION (N° DE_001_2025)

Attribution du marché de rénovation et transformation de l'école en logement

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

La date limite de remise des offres a été fixée au 30 mai 2025 à 12h00 sur la plateforme

www.xmarches.fr .

Trente deux entreprises ont remis leurs offres, dans les délais impartis. La consultation suivant la procédure adaptée et le règlement de consultation ayant été respectés, le Maire soumet au Conseil Municipal les tableaux d'analyse des offres réalisés par Mr COSSETTINI, architecte chargé des missions de maîtrise d'œuvre.

Considérant que toutes les formalités relatives à la passation du marché ont bien été respecté. Qu'au regard du rapport d'analyse des offres dressé par Mr COSSETTINI, le Maire propose au Conseil Municipal, de retenir les offres des entreprises suivantes :



DEMOLITION	sarl CEKOVIC	17271,22	20725,46	1
GROS ŒUVRE	sarl CEKOVIC	6981,95	8378,34	1
MENUISERIE EXTERIEURE	NORBA LORRAINE	39477	47372,40	1
PLATRIERIE ISOLATION	DESSA CONSTRUCTION	48932,21	58718,65	1
MENUISERIE INTERIEURE	PESMB 88	35352,02	42422,42	1
ELECTRICITE VMC	BATY ELEC Corrigé	24473	29387,60	1
PLOMBERE SANITAIRE	ECO CHAUFFE SYSTEM	22283	26739,60	1
CHAUFFAGE	ECO CHAUFFE SYSTEM	47044	58452,80	1
CHAPE	MILLER CARRELAGE	5845	7014,00	1
CARRELAGE	MILLER CARRELAGE	9036,05	10843,28	1
PEINTURE	AL RENOV	12571,3	15085,58	1

MONTANT TOTAL DES MARCHES MIEUX DISANTS	MONTANT HT	MONTANT TTC
	269266,75	323120,10
MONTANT TOTAL DCE ESTIME	317852,46	381422,95
TOTAL TRAVAUX APS/APD, pour mémoire	316495,00	379794,00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et vote, à l'unanimité :

- Accepte le marché de rénovation et création d'appartements à l'école ;
- Décide de retenir les offres des entreprises présentées
- Dit que les crédits nécessaires sont prévus au budget ;
- Autorise le Maire à signer le marché avec les entreprises retenues ainsi que tous autres documents s'y rapportant

Délibération : adoptée

VOIRIE FORESTIERE (N° DE_002_2025)

Pour rappel, la Région Grand Est a récemment lancé un appel à projets dans le cadre du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER), visant à améliorer la desserte forestière de notre territoire.

Cet appel, ouvert du 1er avril au 30 juin 2025, représente une opportunité significative pour les communes forestières souhaitant optimiser l'accès à leurs massifs forestiers.

Monsieur le Maire souhaite réaménager le Chemin de Damas.

Il informe les membres du conseil qu'aucun bureau d'étude ne veut travailler sur ce projet.

Mr le Maire présente un devis d'un montant de 166 692€ TTC de l'entreprise Thiriet.

Le conseil à l'unanimité des membres présents ou représentés

DONNE l'autorisation à Mr le maire de demander toutes subventions afin de financer la réfection du chemin de Damas

Délibération : adoptée

ANDRE VIGNERON
Président de séance

NATHALIE CHIARAVITA
Secrétaire de séance